

# Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire en Europe est souligné à Wellington



De gauche à droite, au premier rang, on voit M. Edmond L. Arsenault (Marine), Mme Lynne Nesbitt (travailleuse sur une base en Angleterre), M. Anwnd Gallant (Campagne d'Italie), M. Tilmon J. Arsenault (Campagne d'Italie), M. Fidèle C. Gallant (Campagne de Normandie), M. Peter Arsenault. Au second rang, on voit M. Ray Brown (Campagne de Normandie), M. Eddie Arsenault (Campagne d'Italie), M. Nazaire DesRoches (Campagne d'Italie), M. Albert J. Arsenault (Campagne de Normandie), M. Akide Gallant (Campagne d'Italie, prisonnier de guerre), M. Alyre T. Arsenault (Campagne d'Italie). Absents de la photo sont MM. Cyrus Arsenault, Ulric Poirier, Tilmon C. Anenault, Anthony Gallant et Louis M. Gallant. A droite, on voit MM. Fidèle Gallant et Edmond L. Arsenault qui coupent le gâteau de circonstance.

## Pur Jacinthe LAFOREST

La Légion royale canadienne, filiale no 17 à Wellington, a souligné de digne façon le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire en Europe, presque un an après le 50<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Normandie, en 1994.

Les célébrations ont eu lieu le dimanche 7 mai et ont débuté par la messe à Mont-Carmel, célébrée par le père Nazaire Gallant, curé de cette paroisse. Plus tard au cours du banquet, le père Nazaire a dit qu'il s'était senti privilégié de dire la messe pour les vétérans. Il les a remerciés de leur bravoure dans leur

lutte pour la liberté et la justice dont nous profitons aujourd'hui.

Réitérant ce qu'il avait dit à la messe, il a souhaité que les jeunes générations continuent d'observer un Jour du Souvenir. «C'est important que les jeunes soient au courant des risques de la guerre, car ce sont eux qui vont prendre les décisions, bientôt», a-t-il ajouté.

M. Fidèle Gallant, président de la Légion de Wellington et vétéran du Débarquement en Normandie (D Day), était en Europe l'année passée, où il a visité les sites qu'il n'avait jamais revus depuis la guerre. Il a raconté qu'il avait reconnu, dans une

dame de 61 ans, la fillette de 11 ans qui était venue leur parler, alors que lui et ses copains étaient en poste en Normandie.

Les cérémonies se sont poursuivies par la remise d'épinglettes souvenir, aux vétérans des batailles de Normandie et d'Italie.

De nombreuses personnes ont pris la parole pour remercier les vétérans de leur contribution, dont Ray Arsenault de Saint-Nicholas, le gendre de M. Fidèle Gallant. Selon lui, la société permissive dans laquelle nous vivons aujourd'hui, et les valeurs pour lesquelles nous vivons, ne sont pas les valeurs pour



lesquelles les soldats se sont battus. «Reprenez vos armes, non pas des armes à feu mais des armes encore plus puissantes». Il a ainsi demandé aux vétérans de prier pour le monde. ★

## Le grand nettoyage du printemps : c'est bon pour la santé!

C'est l'temps du grand nettoyage! Félicitations à ceux et celles qui ont déjà terminé cette corvée! Il ne vous reste plus qu'à regarder pousser les fleurs alors que le reste d'entre nous allons dépenser quelques calories à embellir notre milieu environnant. Voici quelques bons conseils qui vous aideront à cultiver de saines habitudes en prévision d'**étéActif**.

### Nettoyer de la cave au grenier

- Dites-vous vaillamment : «**JE** lave mes vitres! ». Le mouvement des bras renforcera vos muscles et fera travailler votre **cœur**.
- Passez l'aspirateur énergiquement. Mettez de la musique, ça bouge mieux!
- L'époussetage! La poussière cause bon nombre d'allergies. Votre choix? Vous époumoner ou perdre des calories en époussetant. A force de vous pencher et de vous étirer pour nettoyer dans tous les coins, vous développerez plus de souplesse.
- Monter et descendre des marches à la maison renforce les muscles des jambes et brûle plus de calories à la minute que

presque toute autre activité. Ne désespérez plus si vous oubliez le savon au premier étage et faites la lessive au sous-sol. Chaque calorie compte.

- Les planchers font partie de votre séance de conditionnement physique par le grand nettoyage. Que vous les laviez à la main ou avec une vadrouille, mettez-y du muscle.
- Examinez le garde-manger. Débarrassez-vous d'une bonne partie des aliments riches en matières grasses. **Remplacez** les par des choix santé : galettes de riz, biscuits à l'avoine, fruits frais ou séchés, **pretzels**, produits laitiers à faible teneur en gras, jus, etc.
- Jetez un coup d'oeil à la pharmacie. Vérifiez le contenu de votre trousse de premiers soins. Rangez vos médicaments dans un endroit sûr, hors de **portée** des enfants. Ne conservez aucun **médicament périmé** ou qui n'a pas été prescrit pour vous.

### Nettoyer dehors

- Nettoyez, creusez, retournez la terre.
- Refaire un coin de jardin, tailler les arbustes, peindre les volets

ou la porte d'entrée sont de bons moyens d'exercer vos muscles aussi bien que votre créativité.

- Nettoyer le garage vaut bien toutes les séances de conditionnement physique. Échauffement : faites le tri de ce qui part et de ce qui reste. Étirement : donnez ce dont vous ne voulez plus ou trouvez le moyen de le recycler ou de le réutiliser. Aérobic : il n'y a rien comme grimper et descendre d'un escabeau, soulever des objets et sortir tout à l'extérieur pour découvrir des muscles que vous ne connaissiez pas. Détente : **félicitez**-vous et prenez un grand verre de jus, d'eau ou autre boisson pour vous hydrater.
- Faites le tour de votre cour arrière, de votre rue, d'un parc avoisinant, d'un stationnement, d'un sentier près de chez-vous ou d'autres emplacements ouverts. Un environnement propre au printemps profite à tout le monde.

Le grand nettoyage, c'est bon pour la santé! Au printemps, quand on embellit sa maison, son jardin ou son quartier, on se sent bien et on est **heureux**. Bon nettoyage du printemps! ★

# Le Jour de la Terre sur votre coin de terre

L'année 1995 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire du Jour de la Terre (le 22 avril) une initiative à laquelle ont pris part plus de 200 millions de personnes dans 141 pays depuis 1976. Le Jour de la Terre a été institué pour informer, motiver et inspirer chacun et chacune d'entre nous à exercer une action positive sur l'environnement dans le but de préserver la nature, selon un communiqué.

Les occasions de favoriser la santé de l'environnement ne manquent pas... depuis le recyclage de verre, des matières plastiques et du papier, jusqu'à l'économie de l'énergie en éteignant tout simplement des lumières. Mais saviez-vous qu'en maintenant la pelouse en santé, vous contribuez à l'environnement et à votre propre confort?

Une pelouse en santé et bien entretenue offre une vue agréable, mais sa valeur n'est pas qu'esthétique. Elle joue aussi un rôle important dans l'environnement du fait que l'herbe, tout comme les autres plantes, renouvelle notre provision d'oxygène. **Sans** compter qu'elle **prévient** l'érosion et augmente la couche d'humus, et que ses racines constituent un système naturel d'épuration de l'eau qui s'infiltre dans le sol. Le gazon

aide aussi à rafraîchir le milieu ambiant en absorbant les radiations solaires et il réduit les bruits et l'éblouissement.

Même les rognures d'herbe sont utiles à l'environnement si elles sont bien recyclées **sur** place. En utilisant une tondeuse-déchiquteuse de conception spéciale et en observant la règle du «tiers» en ne coupant à chaque tonte pas plus du tiers de la hauteur de l'herbe, vous obtiendrez une belle pelouse tout en contribuant à améliorer l'environnement. Les courtes rognures **laissées** sur place restituent au sol les éléments nutritifs que l'herbe en a tirés, sans compter qu'on atténue ainsi l'encombrement des décharges municipales.

Enfin, des études ont démontré qu'une **pelouse** impeccable rehausse la valeur d'une propriété et favorise la détente chez la plupart des gens. C'est comme si vous aviez, votre famille et vous, un parc privé à votre disposition.

Donc, pour célébrer le Jour de la Terre, prenez soin de votre pelouse en pensant à l'environnement; Dame Nature vous en saura gré et vous le rendra au centuple.★

Par Ellen Henke

***Spécialiste des pelouses  
et jardins chez John Deere***

# L'Université de Moncton reconnaît ses athlètes

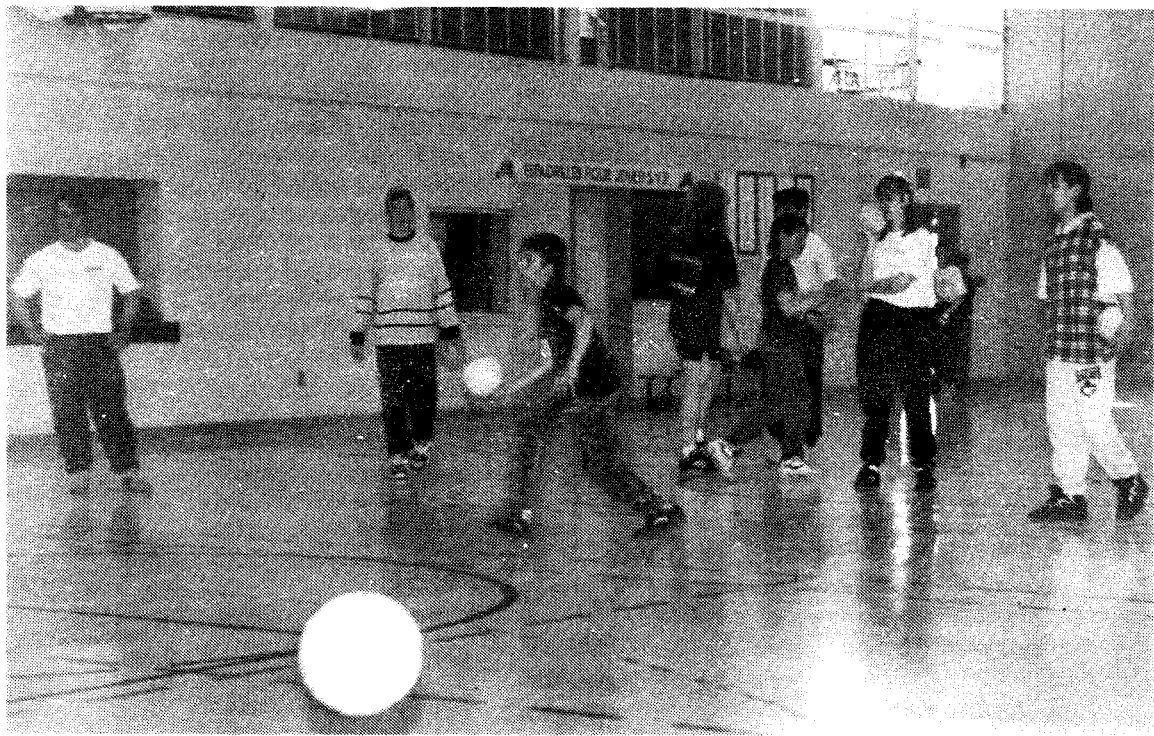


L'Université de Moncton a rendu hommage **aux** étudiants et étudiantes qui se sont distingués au cours de la saison sportive 1994-1995, à l'occasion du 30<sup>e</sup> Gala des athlètes, qui a eu lieu le jeudi 6 avril, au Club de curling Beauséjour. La photo

nous laisse voir les récipiendaires de la soirée; dans l'ordre habituel, le hockeyeur Raymond Delarosbil, la recrue masculine de l'année; La volleyeuse Ginette **Gagnon**, recrue féminine de l'année; le journaliste **Neil Hodge**, du *Telegraph-Journal*;

prix **Méridia**; l'entraîneur de l'année des Aigles Bleus, Pierre Belliveau, entraîneur de l'année; Lisa Barwise, au volley-ball, athlète féminine de l'année; et Joël Bourgeois, athlétisme et *cross-country*, athlète masculin de l'année. ★

# L'équipe de hand-ball se réchauffe en vue des Jeux régionaux



**M. Gilles Arsenault (à gauche), entraîneur invité, surveille de près les exercices de l'équipe de Hand-ball de l'Île-du-Prince-Édouard.**

(J.L.) Vendredi dernier, il n'y avait pas de classe dans les écoles de la Commission scolaire de langue française. Pourtant, pour les Jeux de l'Acadie, c'était loin d'être une **journée** de vacances. Grâce à la présence d'un entraîneur du **compétitions** régionales pour l'I.-P.-É. des Jeux de l'Acadie, les membres de l'équipe de **Arsenault de Tracadie**, les membres sont prévues pour les 13 et 14 mai, à Abram-Village. ★

pratiqué différentes techniques d'attaque et de défense. Les

hand-ball qui participera aux de l'équipe de hand-ball de l'Île ont

# Les espèces menacées et les humains partagent la même planète

**(J.L.) Le 3 mai** à Charlottetown, Environnement Canada a entrepris sa tournée nationale de consultations sur les espèces en danger et sur la loi qui devrait assurer leur protection.

Signant l'avant-propos du projet de loi, Mme Sheila Copps, ministre de l'Environnement, dit que «Nombre de Canadiens et de Canadiennes se préoccupent beaucoup de la conservation des espèces sauvages au pays et sont d'avis qu'il faut une législation plus efficace pour leur protection».

Dans l'introduction du texte de loi qui a été soumis à l'examen des participants aux consultations, on dit que quand les gens ne peuvent même plus boire de l'eau, respirer l'air ou cultiver leur terre, ils comprennent de toute évidence qu'ils ont un problème d'environnement. Mais quand une plante ou un insecte peu connus cessent d'exister quelque part sur la planète, ou qu'un espèce vedette comme le rhinocéros, le tigre ou la grue blanche d'Amérique, est en danger de disparition, la plupart

des gens n'en saisissent pas les conséquences. Ils ne se rendent pas compte que le bien-être de la planète et leur propre survie dépendent autant de l'existence permanente d'une multitude variée d'autres formes de vie que de l'eau propre, de l'air frais et de sols riches.

Environnement Canada va tenir des consultations partout au Canada jusqu'à la fin du mois de mai. Également, les gens ont jusqu'au 30 mai (15 jours de plus que prévu) pour faire connaître leurs préoccupations par écrit à Environnement Canada.

On espère que la nouvelle loi sera introduite au Parlement en

septembre ou octobre, mais le processus d'adoption pourrait être très long.

En plus du processus des consultations publiques, Environnement Canada a créé un groupe de travail (*Task Force*) national qui comprend des représentants de

groupes environnementalistes, ainsi que de gens qui exploitent l'environnement pour gagner leur vie. Ce groupe de travail fait rapport à Mme Sheila Copps directement. Mme Diane Griffin, de **Island Nature Trust**, fait partie de ce groupe de travail. ★



## Le Belle Alliance



### Remerciements

La Belle Alliance veut remercier tous les participants et participantes du projet «Entre Cousins» qui sont de retour de la Louisiane. Les amitiés qui se sont faites pendant ce voyage seront dans nos coeurs pour le reste de nos jours. Nous voulons aussi remercier spécialement le comité de travail pour leur dévouement et leur patience face aux problèmes qui se sont présentés. Le succès de ce projet est grâce aux personnes qui ont su mettre toutes leurs énergies aux tâches assignées même s'ils manquaient leur sommeil.

### La Belle Alliance

Un merci personnel à Paul D. Gallant, Donald DesRoches, Monic Gallant, Isabelle Owen, Jean-Louis Arsenault et Eugène Sauve, sans vous j'aurais perdu la tête. ♦ **MERCI! Noëlla**

*Bonne semaine*

# Les femmes fortes acadiennes en vedette dans un livre

**Par E. Elizabeth CRAN**

L'histoire **féminine** est toujours nouvelle comme sujet de recherche. Pourtant, qui d'entre nous ne serait pas capable de parler avec fierté d'au moins une femme forte parmi ses ancêtres immédiats - une mère, une grand-mère, une tante qui est devenue religieuse ou, assez souvent, des pionnières dispersées tout au long de plusieurs générations?

Voici un deuxième recueil de Silhouettes acadiennes préparé, selon un communiqué de presse «autour de projets patronnés par la Fédération des Dames d'Acadie» au Nouveau-Brunswick. Ce petit

livre de 136 pages n'a donc pas d'auteure proprement dite. Mais la Fédération remercie «tout **spécialement**» Mmes Adrienne Deveau et Rose-Aimée Haché pour leur travail.

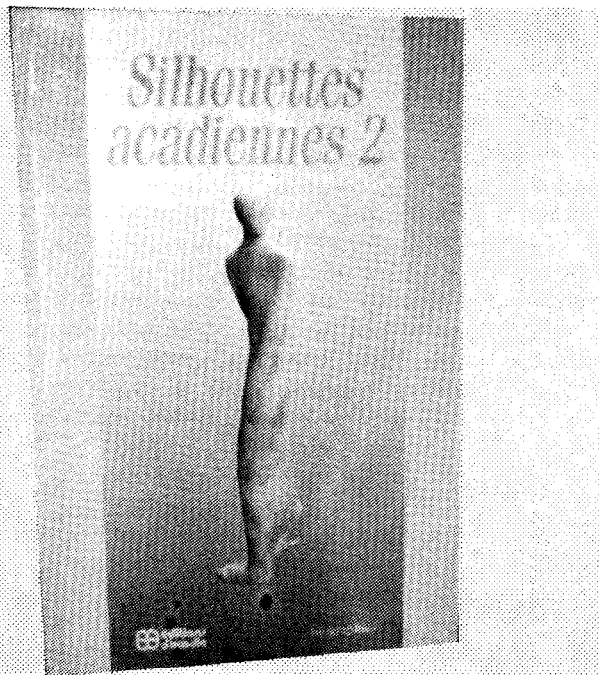
La recherche à partir de laquelle on a réalisé cette centaine de biographies «a reposé sur la consultation d'archives des trois campus de l'Université de Moncton». Elle se limite aux Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Beaucoup de ces femmes n'auront jamais figuré dans les médias. Sous leur photo on a mis tout simplement «mère», «mère adoptive», «sage-femme», «bénévole», «enseignante» et «infirmière». Cependant, à mesure qu'on lit ces biographies, qui prennent en moyenne moins d'une page, on se rend compte que ces femmes sont aussi extraordinaires que les

femmes mieux connues du public, telles que Viola Léger, Antonine Maillet et Edith Butter.

Sans exagérer, on peut dire que toutes ces «silhouettes» sont fascinantes. Il serait très difficile, sinon impossible, d'en lire une sans jeter un coup d'oeil sur d'autres. La plupart des femmes en question sont encore en vie, et même très actives. Cependant, il y en a quelques-unes qui auraient dû trouver leur place dans le premier tome de Silhouettes acadiennes qui couvre une période se terminant en 1941.

Lerecueil Silhouettesacadiennes 2 est publié par les Éditions d'Acadie à Moncton. Son prix de 19,95 \$ pourrait sembler élevé à certain(e)s, mais sa lecture fournira des heures et des heures de plaisir. Peut-on espérer un livre semblable consacré aux Acadiennes de l'Île?★

**Silhouettes acadiennes 2** est publié par les Éditions d'Acadie à Moncton.





# À la recherche d'une famille d'accueil

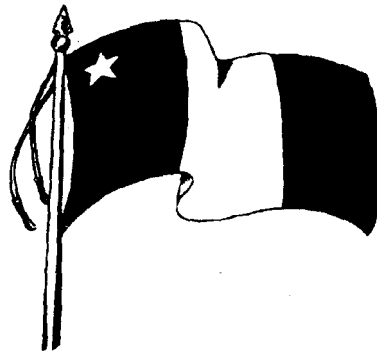
Vous êtes une famille acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard. Vous parlez toujours le français à la maison. Vous êtes intéressés à établir un contact avec une famille acadienne de Louisiane. Alors, vous êtes peut-être la famille recherchée.

Pour une période d'un mois cet été à compter du 12 **juillet**, 2 familles acadiennes de l'**Île-du-Prince-Édouard** sont recherchées pour accueillir un jeune **Cadien** ou Cadienne de Louisiane. Cette personne sera âgée entre 15 et 18 ans et aura ainsi l'opportunité de vivre en français après avoir fait un stage d'immersion de 10 jours à

l'Université Ste-Anne.

Ce projet spécial s'inscrit dans le nouveau programme «Aventure **Acadies** jeunesse» mis sur pied par le «Congrès mondial acadien (CMA)». Au total, une quinzaine de jeunes Cadiennes et Cadiens de Louisiane seront ainsi reçus à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, de même qu'en Gaspésie et possiblement aux Îles de la Madeleine.

Le but de ce projet est de permettre à la jeunesse cadienne de Louisiane de réapprendre sa langue française. Cette démarche fait suite au cri du coeur lancé en



août 1994 au Congrès mondial acadien par des têtes d'affiches de Louisiane telles que Zachary Richard, et Earlene Broussard, demandant aux Acadiens du nord

de donner un coup de pouce aux Acadiens du sud, afin d'éviter que leur langue ne se perde à tout jamais.

«Par ce programme, nous croyons redonner goût à la jeunesse cadienne de Louisiane à la culture et à la langue française. Il s'agit d'un projet-pilote et nous espérons en accueillir un plus grand nombre en 1996», d'affirmer le directeur général du CMA, monsieur Wilfred Roussel. La directrice générale du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), madame Earlene Broussard s'est montrée enthousiaste face à ce projet et croit que ce nouveau programme

aidera à intéresser encore plus de jeunes aux programmes d'immersion dans les écoles de Louisiane. «De plus, ce programme créera des liens étroits entre familles acadiennes du nord et du sud, à la veille du second Congrès mondial acadien qui se tiendra en Louisiane en 1999.

Toute famille intéressée est priée de communiquer avec madame Violet Green, directrice du projet au Congrès mondial acadien, en composant le (506) 859-1994, en télécopiant au (506) 857-2252, ou encore en écrivant au C.P. 4530, Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1A 6G1. ★

# Les Méchants Maquereaux à Double étoile

La complicité qui s'est établie depuis quelques années entre Les Méchants Maquereaux et Gildor Roy fait plaisir à voir et à entendre; vous pourrez le constater le 10 mai à 20 heures, au cours de l'émission Double étoile à la télévision de Radio-Canada, suc.

Les Méchants Maquereaux, les bien-aimés d'un public fidèle en Atlantique, ont un répertoire composé du *folk/rock*, de **blues**, de **cajun** et de musique traditionnelle qui touche plusieurs cordes sensibles. Ils ont récemment eu l'occasion de partager leur expérience de la scène avec celle de l'acteur-comédien-chanteur Gildor Roy, et des extraits de ces moments privilégiés sont insérés dans l'émission Double étoile du 10 mai.

Ne résistez pas à la tentation de passer un moment privilégié avec les Méchants Maquereaux et Gildor Roy, au petit écran de la SRC. ★

# Du nouveau pour les femmes chefs d'entreprises

(J.L.) Les femmes chefs d'entreprises, de la région de **Summerside** pourront désormais compter sur l'encadrement de l'Association des femmes entrepreneurs de l'Atlantique. En effet, le 16 mai prochain, on **procèdera** au lancement officiel du chapitre de Summerside de cette association, dont le but est «d'être le groupe principal pour les femmes entre-

preneures dans les provinces Atlantique, dévoué à la croissance des femmes entrepreneures, tout en les aidant à atteindre l'égalité, l'excellence personnelle ainsi que la croissance de leur entreprise, ceci grâce à la participation de toutes les membres et d'un esprit d'équipe et de communication».

Le thème du lancement du chapitre de Summerside, le 16 mai à

l'hôtel Loyalist, est «En avant, toutes : **Full Steam Ahead**». Après l'inscription, il y aura une session **d'orientation d'une demi-heure**, puis les ateliers débuteront à 10 h. Les participantes à cette **journée** pourront choisir entre quatre ateliers qui seront donnés simultanément le matin, puis de nouveau en **après-midi**. Les sujets de ces ateliers sont «Pouvoir et contrôle dans les re-

lations», «**Compétences** en affaires et en interaction sociale», «Gestion de la publicité et de la promotion», et «Les affaires et la loi».

A partir de 15 h 30 en après-midi, il y aura une **plénière**. Puis en soirée, Madame **Marion Reid**, **lieutenant-gouverneur** de la province, sera la conférencière **invitée**.

La **création** du chapitre de **Summerside** de l'Association des femmes

entrepreneures de l'Atlantique est une initiative du Centre d'information pour femme de Prince Est, le **East Prince Women's Information Centre**, à Summerside. Pour de plus amples informations ou pour s'inscrire, communiquer avec avec Jean Ronahan au 436-4211 ou au **436-2648**, avec Norma McColeman au 436-797 1, **ou** avec Sue Gallinger, au 888-2734. ★



Les membres du comité organisateur du lancement du chapitre de Summerside, de l'Association des femmes entrepreneurs de l'Atlantique, est composé de Sue Gallinger (à gauche) en charge des inscriptions, de Norma McColeman (à droite), de Doris MacDonald (debout), coordonnatrice régionale, et de Jean Ronohan (absente de la photo) aux relations publiques.

Courtoisie de Parks & People Inc.

# Des livres et des affiches



**Mme Betty Bordage (à gauche) présidente de l'Association Parks & People Inc. et Mme Linda Altain, bibliothécaienne à la bibliothèque du Carrefour de l'Île-Saint-Jean, ont en main des exemplaires des affiches portant sur le thème du Parc national de l'Île.**

(J.L.) Mme Betty Bordage, présidente de l'Association à but non-lucratif, **Parks & People Inc.**, affiliée au Parc national de l'Île, a fait un don apprécié aux bibliothèques publiques francophones de l'Île, mercredi dernier.

Mme Betty Bordage a fait don d'environ 160 affiches aux motifs divers et de quelque 60 livres relatant des événements historiques, tous reliés à l'histoire du Parc national de l'Île et des sites historiques, comme Port LaJoye. Les affiches et les livres seront distribués dans les classes des deux écoles françaises, l'école François-Buote et l'école Évangéline, ainsi que dans les deux bibliothèques.

## Le 275<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Port LaJoye

Les activités de l'Association **Parks & People Inc.**, sont diverses. Mme Bordage a indiqué que cet été, l'Association tiendrait un kiosque de vente au Centre l'information touristique à Cavendish, et mettra à la disposition des visiteurs, des articles sur le Parc national et les sites historiques nationaux en général.

En plus, il y a de gros projets en chantier pour le site historique national Fort Amherst/Port LaJoye. L'année 1995 est le 275<sup>e</sup>

anniversaire de l'arrivée des premiers Acadiens à Port LaJoye. «A la mi-juin, on va ouvrir notre Caf&boutique à l'intérieur du musée qui est situé sur le site», explique Mme Borgage. Grâce à un projet d'emploi «section 25» **Parks & People Inc.** a embauché durant l'hiver deux couturières qui ont fabriqué une série de costumes, constituant des répliques fidèles des costumes en vigueur en 1720. «Les employés de notre Café-boutique vont porter ces costumes, parmi lesquels il y a deux costumes acadiens». Le Café servira des nourritures typiques qui pourront être emportées sur le terrain en pique-nique ou goûter. «On tente d'attirer plus de gens, de les retenir plus longtemps sur place et de les inciter à revenir souvent dans l'été» explique Mme Bordage.

Le Café-boutique aura un horaire fixe. En plus, il y aura plusieurs activités durant l'été, débutant le 1<sup>er</sup> juillet avec une activité exploitant le thème des Acadiens et des Mi'kmaq. Les 15 et 16 juillet, pour souligner la journée des parcs, les activités seront à saveur britannique, mi'kmaq acadienne. Le 15 août, la culture acadienne sera soulignée une nouvelle fois.

Mme Bordage a aussi mentionné qu'il y aurait de l'animation basée sur l'histoire de l'ancêtre Michel Haché-Gallant. ★



# Sur le bout de la langue

## Sentence relaxe pour le fax

Par Annie **BOURRET** (APF)

Au **banc** des accusés, le fax, à qui on fait le procès de commettre un anglicisme. Les membres du jury écoutent l'accusation: seuls **télécopieur**, **télécopie** et **télécopier** sont français et ont droit d'existence. Des experts comme Le Bon usage et Le Petit Robert confirment l'accusation.

C'est alors que la défense appelle un témoin surprise, le grand Victor Hugo lui-même. Celui-ci affirme avoir utilisé, vers 1820, le mot fac-similé, qu'il avait tiré du latin. Certains membres du jury, ne voulant pas admettre leur préjugé favorable pour **fax**, en soupirent d'aise. Mais l'avocat chargé de l'accusation ne s'en laisse pas imposer par le grand **poète**.

Télé ne veut-il pas dire «au loin, à distance\*?», lance-t-il à Victor Hugo. Quant au motcopie, il signifie bien «reproduction»? Alors pourquoi **fac-similé** serait-il plus valable que télécopieur?

Victor Hugo réplique que télé fait partie d'une série de mots bien **productive en français, par exemple**

télévision et téléscrip-teur. Néanmoins, mot savant pour mot savant, fac-similé vaut bien télécopieur. Mieux encore, fac-similé **possède** une avance au plan historique, car **télécopieur** ne date que de 1970. C'est d'ailleurs à partir du latin que l'anglais a créé le mot **fax**. Exaspéré, l'avocat exige une réponse à sa question. Victor Hugo finit par reconnaître que télécopieur est tout aussi valable que fac-similé.

Après le départ du poète, l'avocat chargé de l'accusation rappelle aux jurés que les milieux bien-parlants emploient télécopieur. Quant à fax, ce n'est tout simplement pas un mot français, même si on remonte aux Romains pour lui donner une origine plus acceptable. Pensons à la préservation du français!, conclut-il.

Au tour de la **défense**, maintenant, de **présenter** son plaidoyer. L'avocate de **fax** commence par plaider les circonstances atténuantes. Elle compare le sort de **fax** à celui de hot-dog. Son équivalent français, le chien-chaud, rencontre beaucoup de résistance chez les francophones, tout comme **télécopieur**.

Si l'origine latine de fac-similé est inacceptable, eh bien!, souligne l'avocate, de nombreux emprunts à l'anglais, tels que radar et camping, n'ont jamais posé problème.

L'une des raisons qui rend **fax** si populaire, continue la défense, est sa brièveté et sa sensation de rapidité causée par sa sonorité finale. **Télec**, l'abréviation acceptée, semble bizarre et se prononce mal. De plus, **télec** se confond facilement avec télex à l'écrit. L'économie linguistique, c'est-à-dire la transmission du sens au moindre effort, se satisfait de **fax**. La phrase «**Télécopie-le-moi**» ne gagnera jamais contre «**Faxe-le-moi**»!

Pour certains, **fax** n'a pas une sonorité française. Et pourtant, conclut l'avocate, **fax** rime avec l'expression sentence relaxe, **utilisée**, en droit, pour les verdicts de nonculpabilité...

En guise de conclusion, **cette** fantaisie juridique illustre la difficulté à trancher entre l'emprunt de bon aloi, l'anglicisme insidieux et l'usage réel de tous les jours. Peu de mots ont la chance, cependant, d'avoir **Victor** Hugomme défenseur,!

# Un salut philatélique au drapeau du Canada



La Société canadienne des postes a émis le 1<sup>er</sup> mai, un timbre en 1964, l'adoption du drapeau. commémoratif soulignant le 30<sup>e</sup> anniversaire du drapeau canadien. Ce timbre destiné aux envois du régime intérieur présente l'unifolié qui flotte sur un paysage typiquement canadien, formé d'un lac et d'un pin, selon un communiqué.

L'émission rappelle les longs dé-

bats au Parlement qui entourèrent, l'adoption du drapeau. On avait tenté, en 1925, puis en 1945-1946, de trouver un drapeau distinctement canadien, mais en vain. Le nouveau premier ministre Lester B. Pearson s'était engagé à respecter sa promesse électorale et à doter le Canada d'un drapeau distinctif dans les deux années qui suivraient son élection.

Peu de temps après son élection, en 1963, il chargea un comité multipartite de trouver un motif distinctif qui exclurait l'*Union Jack* et la fleur de lys, deux symboles associés à d'autres pays. De nombreux héraldistes furent invités à présenter des esquisses. Parmi les 2000 motifs soumis, trois propositions furent retenues parce qu'elles intégraient des couleurs et des symboles ayant une signification historique.

Le débat sur le drapeau prit fin le 15 décembre 1964. La proposition d'un unifolié stylisé fut adoptée par un vote de 163 contre 78, et la loi fut sanctionnée par la Reine Élisabeth II, le 28 janvier 1965. Au cours d'une cérémonie publique qui se déroula le 15 février 1965, le drapeau fut enfin déployé. Symbole canadien depuis plus de 150 ans, la feuille d'érable est l'élément central du drapeau; les deux barres rouges latérales représentent les côtes est et ouest du pays.

La vignette commémorative fut créée par la maison torontoise **Gottschalk + Ash International**. Le pli Premier jour officiel portera un cachet d'oblitération indiquant Ottawa, Ontario, ainsi qu'une photo du drapeau flottant au vent. Le timbre sera imprimé sans valeur nominale afin qu'on puisse continuer à l'utiliser advenant un rajustement tarifaire. ★

# Et si Nostradamus se trompait?

## Une économie basée sur une valeur inépuisable

De nombreux futuristes, Alvin Toffler en tête, ont prédit l'avènement d'une économie basée sur le savoir et sur les connaissances, plus que sur les actifs. Ils parlent d'une «nouvelle économie». Alors que plusieurs ne jurent que par Toffler et compagnie, et nous y reviendrons bientôt, d'autres croient que l'analyse est faussée et qu'on ne peut pas vraiment parler de «nouvelle économie».

Daniel Bourgeois est l'un d'eux. Professeur à l'Université de Moncton, il s'intéresse aux théories de Alvin Toffler, qu'il appelle «Al». «Certes, de nouveaux emplois sont créés en fonction de cette nouvelle technologie, mais l'humanité a fonctionné de cette façon. Les types d'emplois changent, mais l'économie change peu : C'est toujours un échange de biens et de services. Il y a plus de «services» maintenant, mais on aura toujours besoin de «biens». C'est la façon dont nous produisons ces «biens» et ces «services» - par l'informatisation - qui change», explique-t-il.

«Les pêcheurs pêchent-ils de la même façon qu'au XIXe siècle?» Selon Daniel Bourgeois, on peut répondre oui et non à cette question, sans pour autant se contredire. «Les bateaux sont plus sophistiqués, ils sont munis d'équipement de détection électronique, mais dans l'ensemble, l'industrie de la pêche a peu changé, et changera probablement peu, en dépit de son informatisation».

S'il est vrai que les nouvelles technologies n'ont pas vraiment changé le fait que pour pêcher, il faut sortir en mer, sortir le poisson de l'eau, le ramener à la côte et le vendre au plus offrant, on ne peut nier que l'utilisation outrance des nouvelles technologies a enlevé toutes chances aux poissons et qu'elle pourrait bien être la cause de l'épuisement des stocks de poisson de fond et de crustacés.

Même si ses conclusions ne font pas l'unanimité, la réflexion

de Toffler reste intéressante. Dans «Les nouveaux pouvoirs» (Power Shifts, 1990), le troisième livre d'une trilogie qui a marqué son temps, on lit : «Il fut un temps où la richesse était un élément simple. On la possédait ou on ne la possédait pas. Elle était solide, elle était matière. Alors, il était aisé de comprendre que la richesse donnait le pouvoir et que le pouvoir donnait la richesse. La chose était claire, du fait que toutes deux se fondaient sur la terre. Celle-ci était la plus importante de toutes les formes de capitaux. C'était une quantité finie, en ce sens que si vous l'utilisiez, nul ne pouvait l'utiliser en même temps que vous. Mieux encore, elle était éminemment tangible. On pouvait la mesurer, la creuser, la retourner, y planter ses pieds, la sentir entre sesorteils, la faire couler entre ses doigts. Pendant des générations, nos ancêtres soit, la possédèrent, soit eurent littéralement faim de la posséder».

Mais cette «nouvelle économie» dont parle Toffler est basée sur des valeurs beaucoup moins tangibles. «Contrairement à la terre ou aux machines qui ne peuvent servir qu'à une personne ou une entreprise à la fois, beaucoup d'utilisateurs peuvent recourir en même temps au même savoir et s'ils savent l'exploiter, en tirer un savoir supplémentaire. Le savoir est par nature inépuisable et non exclusif».

Le fait que le savoir, «par nature inépuisable», puisse avoir une valeur marchande, entre en contradiction avec ce que nous avons toujours connu. Nous avons toujours appris que la rareté d'une chose en augmente la valeur. Or, «Al» vient nous dire que

le savoir est inépuisable, qu'il a pourtant une grande valeur et bien plus, qu'il procure du pouvoir.

Bien des banques aujourd'hui, doivent revoir leur façon de financer des entreprises et d'évaluer les garanties. Dans une économie qui sera, et qui est déjà, dominée par des activités qui génèrent, entretiennent, traitent, transmettent et transforment l'information et le savoir, comment déterminer la valeur, en argent, du savoir et des informations qu'une personne détient. C'est l'un des défis de «l'ère de l'information».

L'Île-du-Prince-Édouard prend très au sérieux l'avènement de la «nouvelle économie». Dans son Discours du Trône prononcé le 9 mars 1995, la province a même annoncé qu'elle établirait un Centre d'excellence pour la nouvelle économie. Rien de moins. On a aussi annoncé la création d'un programme d'investissement en capital de risque, pour des entreprises dont les principaux actifs sont le savoir et l'information.

A l'instar du Canada, l'Île-du-Prince-Édouard a traditionnellement basé son économie sur ses industries primaires. Les forces de cette économie traditionnelle pourraient devenir les forces d'une économie globale, si nous sommes capables de nous adapter, d'autant plus que la «nouvelle économie» place l'Île-du-Prince-Édouard à égalité avec les autres provinces de l'Atlantique et du Canada. En effet, la croissance économique dépendra beaucoup moins du transport et du coût de l'électricité, que de l'habileté d'une entreprise à développer et d'acquérir des ressources humaines et du savoir.

À la semaine prochaine.

# La Coopérative Le Chez-Nous Ltée se porte bien

**Par Jacinthe LAFOREST**

**La** Coopérative Le Chez-Nous Ltée se porte très bien, comme en fait foi le rapport financier qui résume le fonctionnement de la deuxième année, dévoilé en assemblée annuelle le 1<sup>er</sup> mai à Wellington.

Le total des revenus pour l'année était de 253 458 \$ (incluant 15 589 \$ provenant de projets de levée de fonds) ce qui est sensiblement la même chose que l'année précédente. Les dépenses de fonctionnement et d'administration étaient de 218 916 \$ ce qui laissait un profit brut de 50 131 \$. Une fois déduits les intérêts sur la dette (18 667 \$) la dépréciation et l'amortissement (26 295 \$), s'est terminée l'année avec un surplus de 5 169 \$, ce qui laisse un surplus accumulé de 13 921 \$.

Selon M. Nazaire Arsenault, le comptable, ces résultats dépassent de loin les projections qui avaient été faites avant la construction. On prévoyait à ce moment-là des déficits de plus de 20 000 \$ pour chacune des deux premières années



**Les dirigeants de la Coopérative Le Chez-Nous Ltée comptent sur de nombreux bénévoles pour animer des soirées de musique pour les résidents.**

de fonctionnement.

M. Antoine Richard explique que les projections avaient été faites en fonction d'un taux d'occupation de 20 lits. Or, le centre de soins communautaires est **présen-**

**tement** rempli à capacité, avec 24 résidents, et il y a une liste d'attente. L'année passée, au moment de l'assemblée annuelle, il y avait 22 résidents au Chez-Nous.

Le Chez-Nous emploie **présente-**

ment sept préposés aux soins aux personnes âgées, deux concierges et trois cuisiniers. Certains postes sont à temps partiel, les autres sont à temps plein. Le poste d'administrateur de l'entreprise est

à mi-temps et est occupé depuis l'ouverture par M. Antoine Richard de Mont-Carmel.

Le président sortant, M. Léo J. T. Arsenault, a profité de son rapport pour remercier tous les employés et les très nombreux et généreux bénévoles. Il a aussi invité les gens, surtout les personnes âgées, qui connaissent des résidents au Chez-Nous, à venir les visiter de temps en temps. «On est bien au Chez-Nous, mais c'est long des fois, être assis dans une chambre toute la journée. Une petite visite de 15 ou 20 minutes, cela ne prend pas beaucoup de temps dans votre journée, puis cela aide. Une fois qu'on est vieux, nos plus beaux souvenirs c'est d'avoir rendu service aux autres» dit-il.

Pendant l'année, l'édifice qui abrite la coopérative a pris de l'expansion, grâce au soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui a permis de construire, sans frais moyennant que quelques conditions soient respectées, le portail vitré et abrité du vent, qui facilite l'accès aux personnes ayant une mobilité réduite.★



## Concernant l'enregistrement des armes à feu

**Madame la rédactrice,**

Les critiques affirment que la **législation** proposée exigeant l'enregistrement de toutes les armes à feu **pénalisera injustement les citoyens** respectueux des lois tout en n'ayant aucun impact sur les armes **illégal**es. Toutefois, ce qu'ils oublient de noter, c'est que 3000 armes à feu sont perdues ou volées chaque année au **Canada**, et que nombre de ces armes se retrouvent entre les mains de criminels.

Voilà une des raisons pour lesquelles le Conseil national de **prévention** du crime (CNPC), dont je suis membre, appuie fermement le système d'enregistrement proposé pour les armes. Nous croyons que de nombreux meurtres, **décès** accidentels et blessures peuvent être prévenus si les propriétaires d'armes sont rendus plus imputables de l'entreposage et de l'utilisation sécuritaires de leurs armes à feu.

Il est prouvé que les armes sont cause de décès. En moyenne, 1400 personnes **sont tuées chaque année** au Canada par des armes à feu par suicide (80 %), par homicide (15 %) et par accident (5 %).

En tant que Conseil composé de vingt-cinq personnes provenant de tout le pays, nous sommes souvent témoins de débats animés sur les problèmes et de nombreux points de vue sont exprimés. A titre de groupe représentatif, nous croyons que cette diversité des opinions est à la fois souhaitée et saine.

Toutefois, pour ce qui est de l'enregistrement des armes à feu, le Conseil est unanime. Comme la plupart de nos concitoyennes et concitoyens, nous **croyons** que l'enregistrement des armes aurait dû se faire depuis longtemps. L'enregistrement est la pierre angulaire d'un contrôle efficace. En tant que société, nous ne **pouvons** nous permettre de rater la possibilité d'adopter cette première mesure vitale pour le contrôle des armes à feu.

Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une question difficile pour de nombreux Canadiens qui peuvent percevoir cette législation comme un empiétement sur leurs droits. Mais assurément, l'inconvénient **mineur** de l'enregistrement des armes à feu est largement compensé par les vies que cette mesure peut sauver et la souffrance humaine qu'elle permet d'éviter.

Nous encourageons toutes les Canadiennes et tous les Canadiens à participer au débat pour s'assurer que cette législation soit jugée selon ses mérites pour la société dans son ensemble et non seulement pour les intérêts particuliers d'une minorité qui s'exprime vivement. La première étape consiste à **écrire** à votre député fédéral et à lui faire connaître votre point de vue. ★

**La présidente intérimaire  
du Conseil national  
de prévention du crime,  
Johanne Vallée**

# OBSERVATION

## Mémoires de la guerre

Dernièrement c'était bien intéressant et même émouvant de lire ou de voir à la télévision tous ces rapports concernant les **événements** de la Seconde Guerre mondiale de 1938-1945.

Nous avons peut-être témoigné un peu de nostalgies et nous avons fait souvenir des noms de personnes ou d'endroits.

Nous avons **aussi vu** et lu des banalités et des platitudes. Par exemple, je lisais un reportage qui disait que le grand Maurice (**Rocket**) Richard ne serait pas devenu aussi fameux s'il n'avait pas **profité** de la guerre pour accomplir ses

prouesses dans le monde du hockey. Maurice commença avec les Canadiens en 1942. Il n'est pas allé en guerre. En 1944, il avait fait **50** buts.

Le gouvernement canadien avait demandé que la Ligue nationale de hockey continue pendant la guerre. On pensait que ce serait important pour la sauvegarde de la moralité du peuple.

Si le **Rocket** a fait un choix qui lui était permis et même demandé par le gouvernement, tant mieux pour lui. Il a fait son possible. ★

**J. Théophile Arsenault**

# POÈME DE LÉONCE

## C'est fatal pour le pauvre Octave

Un habitant de **Chéticamp**  
Célibataire et bon vivant  
Aimait fumer et prendre un coup  
Et souvent **célébrait** beaucoup  
Il n'était pas **très** religieux  
Et on peut dire peu vertueux  
Disons que sa moralité  
L'empêchait pas de s'amuser  
Un jour un cirque qui est d'passage  
Dresse ses grandes tentes dans le village  
Octave devient tout excité  
Pour lui c'est une chance de fêter  
Il regarde faire les magiciens  
Les animaux surtout les chiens  
Puis il entre dans une petite tente  
Où est assise une clairvoyante  
Celle-ci annonce qu'elle peut lui dire  
Sa vie **passée** et son avenir  
Cherchant dans sa boule de **crystal**  
Elle fait des prédictions banales  
Mais tout à coup la femme blêmit  
Comme si la peur l'avait saisie

**Puis elle annonce à cher Octave**  
Qu'elle aperçoit beaucoup de nuages  
«Une grande fumée et un cercueil  
Et tes amis portant le deuil  
Y'a pas de doute c'est bien l'tabac  
Qui est la cause de ton trépas  
J'aime pas beaucoup **interpréter**  
**La cause de ces calamités**  
Mais c'est l'tabac qui va te tuer  
L'année prochaine au mois **d'janvier**»  
**Le** pauvre Octave est foudroyé  
Et veut changer sa destine  
Il ne fume plus dès ce moment  
Souffre en silence tous les tourments  
D'un vieux fumeur invétéré  
Mais qui n'veut pas recommencer  
Un an plus tard au mois d'janvier  
Pauvre Octave a été tué  
Le gros camion qui l'a frappe  
Appartenait à DU **MAURIER**» ★

**Léonce Gallant**

# Compter des fleurs de la fierté pour mesurer le succès d'un projet

Il est toujours difficile de mesurer les impacts d'un projet comme celui d'«Entre Cousins» que vient de **réaliser** La Belle Alliance. Difficile, car on ne mesure pas les **retombées** humaines et psychologiques de la même façon qu'on mesure les retombées **économiques**. De fait, en **général**, on ne mesure pas les **retombées** humaines, parce qu'impossible à mesurer.

Cela ne veut pas dire qu'il faut négliger leur impact. Comme le raconte une participante au projet, à la page 3, le **voyage** en Louisiane a été pour plusieurs un **pèlerinage** personnel, un voyage au cœur des origines.

La Louisiane semble exercer sur les Acadiens des Maritimes un attrait encore plus aigu que la France, qui est pourtant le lieu d'origine des ancêtres des Acadiens. Nombreuses sont les personnes qui ont dit, après s'être recueillies sur la «tombe d'**Évangéline**» que la boucle était bouclée, que leurs recherches **étaient** finies, «ainsi que le **très** long voyage».

Cela semble être le genre de sentiment qui a habité plusieurs membres de la troupe, durant leur **séjour en Louisiane**. C'en est pas facile d'exprimer ce qu'une personne ressent d'être Acadienne. Pas facile d'exprimer le poids de l'histoire, la force des traditions, pas facile non plus de communiquer ces sentiments aux jeunes **générations**, mais c'est au contact de gens fiers et au fil des situations de la vie que se cultivent le sentiment de fierté et le sentiment de posséder une identité culturelle différente, comme autant de fleurs qu'on ne coupe jamais et dont il faut toujours **prendre** soin.

Les **retombées** sont certes difficile à mesurer. Il est beaucoup plus facile de compter les fleurs. ★

# Entente Canada-communauté, une **nouvelle façon** de concevoir le **développement** de la **communauté**

**Par Jacinthe LAFOREST**

Au mois d'août 1994, la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard a entrepris de négocier avec le gouvernement fédéral, une nouvelle façon d'assurer le développement de la communauté dans son ensemble.

Cette nouvelle façon de faire s'appelle une Entente **Canada-communauté**. C'est une expression qu'on entend de plus en plus souvent et qui a des chances de devenir une expression de tous les jours. Le concept est nouveau et signifie que des changements vont se produire, dans le fonctionnement de la communauté et dans sa relation avec le fédéral, qui est le principal bailleurs de fonds.

Au cours des 25 dernières années., depuis l'adoption de la première Loi sur les langues officielles et la création du défunt Secrétariat

d'État, la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard s'est dotée de nombreux organismes, ayant tous à coeur le développement de la communauté.

Parmi ces nombreux organismes, on en trouve cinq qui reçoivent ce qu'on appelle du financement de base. Il s'agit de la Société **Saint-Thomas-d'Aquin**, de la Fédération des parents de l'**Î.-P.-É.**, de la Fédération culturelle de l'**Î.-P.-É.**, de Jeunesse Acadienne Ltée et du Conseil de la coopération de l'Île-du-Prince-Édouard.

Au cours des récentes années, à cause des compressions budgétaires en vigueur au gouvernement fédéral, ces cinq organismes ont vu leurs budgets respectifs diminuer de **30 pourcent**. Dans le contexte actuel, avec la dette au fédéral, la situation risque d'empirer.

Voyant que de telles coupures risquaient de mettre en péril le développement de la commu-

nauté, en paralysant chacune des associations visées, le gouvernement fédéral, par l'entremise du Patrimoine canadien, a approché la communauté pour trouver des solutions.

Patrimoine canadien a alors soumis cinq options. Afin d'étudier ces options et de faire une recommandation, les organismes acadiens et, francophones de l'Île-du-Prince-Édouard ont mis sur pied un comité de travail, formé de représentants des cinq organismes qui reçoivent du financement de base. Après étude, ce comité a recommandé que le concept de l'**Entente Canada-communauté** soit privilégié, à cause de sa souplesse et des opportunités qu'elle pouvait offrir, si bien négociée.

Comme il s'agit d'une entente entre le Canada et la communauté, il est primordial que cette dernière soit consultée et qu'elle participe au processus. Dans le cadre de son

assemblée annuelle, la Société Saint-Thomas-d'Aquin tiendra des ateliers, auxquels sont invités les membres et les non-membres, qui font également partie de la communauté en général.

Le but de ces ateliers est d'identifier, avec la communauté, les grands axes du développement de la communauté, les grandes priorités d'action, les grandes orientations de l'**Entente**. C'est une étape importante, qui se fera chaque année, éventuellement, et qui servira de base à la rédaction d'un plan d'action global pour le développement de la communauté.

Il faut souligner que le but de l'**Entente** n'est pas d'obtenir plus d'argent, mais de disposer de plus de flexibilité dans l'utilisation des fonds reçus, en vue de réaliser les priorités régionales et provinciales, telles qu'identifiées par la communauté, au cours de consultations publiques annuelles.

L'**Entente** sera gérée par un comité de gestion composé de trois personnes, qui seront élues par la communauté, au cours d'une session plénière qui suivra immédiatement les ateliers, lors de l'assemblée annuelle de la SSTA.

Ce comité de gestion ne gèrera pas les fonds, à proprement parler, et n'accordera pas de subventions. Par contre, en se basant sur les principes directeurs de l'**Entente** et sur les priorités identifiées par la communauté, le comité de gestion étudiera les projets et fera des recommandations.

Avec ce nouveau processus, tous les organismes, incluant les cinq organismes qui reçoivent présentement du financement de base, disposent des mêmes opportunités, en autant qu'ils soumettent des projets de valeur, qui respectent les lignes directrices de l'**Entente** et qui font avancer la communauté, dans son développement. ★

# «Entre Cousins» devient «Entre amis»

Par Jacinthe **LAFOREST**

Les participants au projet «Entre Cousins» sont de retour depuis plusieurs jours. Leur séjour en Louisiane sera pour longtemps présent à leur souvenir, à cause des moments chargés d'émotions qu'ils y ont vécus. La coordonnatrice du projet, Mme Noëlla Arsenault-Cameron, raconte les principaux événements de la tournée, en ordre chronologique. LUNDI-Après le voyage et l'arrivée à Lafayette de la majeure partie du groupe, le dimanche, le lundi s'est passé tranquillement, jusqu'au soir où plusieurs membres du groupe ont participé à une émission de télévision. Noëlla était là pour parler du projet et les musiciens, Paul Gallant, Albert Arsenault, Floyd LeClair et Réal Pelletier ont joué. «Le public les a tellement aimés que les gens appelaient au poste de télé pour avoir des cassettes» raconte la coordonnatrice.

MARDI-Le mardi, après la réunion quotidienne matinale pour revoir l'itinéraire de chacun, et une fois le transport organisé, un groupe est allé visiter des écoles d'immersion, tandis qu'un autre groupe s'est rendu à Baton Rouge, la capitale de la Louisiane, pour rencontrer le sénateur Cécil Picard. C'est lui qui avait vu la pièce Port LaJoye dans le cadre du Congrès mondial acadien et qui avait invité la troupe à venir en Louisiane.

«En attendant que le sénateur soit libre, nous nous sommes rendus à son appartement. On avait mis deux photographes à notre disposition. A midi, le sénateur Picard nous a emmenés dîner à la cafétéria du Sénat. Après quoi, le sénateur

nous a présenté «on the Senat Floor». Il y avait une grosse affiche lumineuse électronique qui disait «Welcome to our friends from PEI Canada». On a rencontré le gouverneur de l'État, Monsieur Edwards, ainsi que le président du Sénat qui nous ont accueillis, raconte Mme Noëlla Cameron. Elle poursuit, disant que Père Éloi a dit la prière pour ouvrir l'assemblée du Sénat de l'après-midi. Ce mardi a fini de retour à Lafayette où tout le groupe a participé au «Fais Dodo» du CODOFIL.

MERCREDI-C'est le mercredi que la troupe a présenté Port LaJoye pour la première fois, au Festival international de Louisiane qui débutait.

JEUDI-Le jeudi a été une journée très éprouvante pour le groupe. Le matin, alors que le dernier groupe attendait la camionnette pour se rendre à Saint-Martinville, voir la tombe d'Évangéline, il y a un gars qui a tiré cinq coups de feu dans son auto, tout près de l'endroit où le groupe était, parce qu'il avait verrouillé ses clés dans son auto. «Il avait un revolver, il paraît que beaucoup de monde portent des armes, dans ce pays». Après les dépositions aux policiers, le groupe est finalement parti pour Saint-Martinville, pour se recueillir sur la tombe d'Évangéline.

«Cela a été une journée de découvertes personnelles pour plusieurs membres de la troupe, qui découvraient ce qu'être Acadien voulait dire. Le soir, à la présentation de Port LaJoye, tous les comédiens pleuraient sur la scène» raconte Noëlla Arsenault-Cameron.



Madame Noëlla Arsenault-Cameron coordonnatrice du projet, Madame Lou Broussard cadienne de la Louisiane et le Père Éloi Arsenault, participant au projet, à l'entrée de «Bayou Têche Promenade».

VENDREDI-Vendredi, c'était le départ du groupe pour Pierre Part. Dans l'école, qui compte 1000 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année, c'était la journée du patrimoine. Des membres de la troupe sont allés jouer de la musique, donner des livres français, etc. En soirée, la présentation de la pièce Port LaJoye a attiré 300 personnes. «La pièce a été très

bien reçue» dit Mme Cameron. Cette journée a fini par une réception organisée pour les membres de la troupe et les familles d'accueil.

SAMEDI-Le samedi, plusieurs membres du groupe étaient debout à 6 h pour aller faire une promenade dans les bayous. C'était la journée du 2<sup>e</sup> «Fais Dodo» annuel

des Amis du Français, à Pierre Part, une tradition qui avait débuté l'an passé, grâce au sens d'initiative de Mme Eileen Pendergast de Saint-Louis (I.-P.-É.) qui séjournait dans ce village.

En après-midi, comme l'an dernier, Père Éloi Arsenault a dit la messe, suivie du repas et de la danse. Au cours de cet après-midi, également, quatre artistes de la troupe sont allés à Eunice, pour participer à une émission de télévision à diffusion «internationale».

DIMANCHE-Le dimanche matin, les jeunes se sont levés tôt pour aller à la pêche à la truite. Ils sont ensuite allés visiter une ferme d'élevage de tortues. Après un repas copieux comme on les fait en Louisiane, la troupe au grand complet est repartie vers Lafayette, où ils ont donné leur dernière présentation de la pièce Port LaJoye, à 16 h. Cette présentation de la pièce a été soulignée par la présence du juge Babineau, un homme fier de ses origines qui voyait la pièce pour la troisième fois et qui a livré un message très touchant. «Tous les membres de la troupe pleuraient. Les anglophones dans le groupe pleuraient. Cela a été un pèlerinage personnel pour plusieurs membres de la troupe» estime Mme Cameron.

Uné fois la pièce terminée, le groupe est reparti pour Pierre Part, afin de permettre aux participants de faire leurs adieux aux amis qu'ils s'étaient fait là-bas, et qu'ils reverront sûrement un jour. LUNDI-Départ pour l'Île-du-Prince-Edouard. ★

# On a la responsabilité de s'afficher comme francophones

Par **Jacinthe LAFOREST**

M. Jacques Schryburt est le secrétaire général de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants. Lors d'une courte conférence qu'il a présentée le jeudi 4 mai au Centre d'éducation Evangéline, à l'intention des parents et des gens de la communauté en général, M. Schryburt n'y est pas allé de main morte.

«Notre responsabilité de s'afficher comme francophones dans la communauté est très importante. Il faut que les parents s'affichent comme francophones que leurs enfants sentent qu'il y a une certaine fierté à parler le français. Moins on est nombreux, et plus c'est important», dit-il.

S'adressant aux parents, qui n'étaient pas très nombreux à cette réunion, M. Schryburt a dit : «Je sais, vous aimez vos enfants, mais si on veut assurer la survie du français, il faut accepter de les reprendre, de les corriger. Il faut les exposer à du théâtre en français, à de la musique en français, à des activités en français, il faut leur communiquer l'amour du français. Mais il faut au départ que les parents aient cet amour du français. On n'envoie pas nos enfants à l'école française pour faire ce qu'on n'a pas voulu faire chez-nous», lance-t-il.

M. Schryburt a été de toutes les luttes concernant l'éducation et selon lui, on a intérêt à intégrer les jeunes dans nos luttes. «Les jeunes sont des agents provocateurs, surtout au secondaire. Ils peuvent devenir des alliés s'ils sont convaincus». Il a donné l'exemple de ces jeunes qui se sont mobilisés, en Ontario, pour forcer **Rogers Communications**, le géant de la câblodistribution, à rétablir le poste Musique Plus. «Ils ont orchestré une campagne et au bout de cinq semaines, **Rodger's** s'est excusé, disant qu'il n'avait pas réalisé à quel point ce poste était écoute et important». Selon lui, les jeunes peuvent changer les choses, car il est beaucoup plus difficile à un premier ministre de dire non à des jeunes convaincus qu'à un groupe d'enseignants ou autres fonctionnaires.

Concernant l'école française, M. Schryburt a suggéré qu'il est bon que le personnel de l'école fasse l'exercice de rédiger SA philosophie, qui décrive ce qu'est l'éducation en français et l'école française.

Parfois, c'est un exercice qui aboutit à un code de conduite (pour les enfants) qui aide au maintien du français. «Il faut que l'école française soit plus qu'un endroit où l'enfant est supposé d'aller de 6 à 17 ans». En même temps qu'il

conseille de procéder progressivement (dans l'application éventuelle d'un code de conduite) afin de ne pas épeurer les gens, M. Schryburt dit qu'il faut accepter que l'école française est l'école française et que pour maintenir cela, on peut se voir obligés de développer des stratégies qui vont avoir pour effet

d'exclure les gens qui ne veulent pas prendre part au projet.

M. Schryburt a dit qu'il faut que les gouvernements reconnaissent enfin que l'éducation en français coûte plus cher et qu'ils arrêtent, une fois pour tout, d'utiliser cela comme une excuse pour ne pas offrir les services.



*L'enseignante Eva Arsenault, présidente de l'Association des enseignantes et enseignants de l'Unité 5 est en compagnie de M. Jacques Schryburt, secrétaire général de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants. Précisons qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1995, l'Association des enseignantes et enseignants de l'Unité 5 s'appellera l'Association des enseignantes et enseignants de langue française. ★*

# Les femmes sont satisfaites de la nouvelle loi sur la famille

Par Jacinthe LAFOREST

Après quatre ou cinq ans de consultations, d'audiences publiques et de travail en comité, la province de l'Île-du-Prince-Édouard a adopté jeudi dernier une nouvelle loi sur la famille, qui s'appelle en anglais la *Family Law Act*. Cette nouvelle loi remplace l'ancienne loi qui datait de 1978.

Le projet de loi a été adopté en première lecture, mardi dernier, pour passer l'épreuve de la deuxième lecture mercredi. Lorsque le Conseil consultatif sur la situation de la femme a tenu sa conférence de presse, jeudi à 1 h 30, c'était dans l'espoir et la certitude que le projet de loi passerait haut la main la troisième et dernière lecture avant la fin de la journée, qui devait être la dernière journée de la session à l'Assemblée législative.

Dans ses grandes lignes, cette loi stipule que toutes les propriétés acquises dans le cadre du mariage peuvent être divisées. Cela inclut la maison, l'auto, le chalet ou autres. Par contre, les couples qui ne sont pas mariés, qui vivent en union de fait, ne peuvent prétendre à cette provision. Par contre, ce qui est nouveau, c'est qu'à la brisure d'une union de fait de plus de trois ans,



Mme Anne Nicholson (au centre), présidente du Conseil consultatif sur la situation de la femme à l'Î.-P.-É. réagit positivement à la nouvelle loi sur la famille.

(ou de moins de trois ans dans le cas où un enfant est né) l'un des partenaires peut réclamer une aide financière de l'autre partenaire, pour lui permettre de se reprendre en main. C'est ce qu'a expliqué l'avocate Daphnée Dumont, qui agissait comme personne ressource lors de la conférence de presse des groupes de femmes.

Mme Anne Nicholson, prési-

dente du Conseil consultatif sur la situation de la femme à l'Î.-P.-É. s'est dite satisfaite de la nouvelle loi, notamment par rapport à la division moitié-moitié (en valeur monétaire) des biens acquis dans le cadre d'un mariage. Par contre, elle déplorait que les législateurs n'avaient pas tenu compte de l'avis du Conseil concernant la reconnaissance des couples formés de

conjointes de même sexe. «Malheureusement, cet aspect a complètement été omis dans la loi» a-t-elle dit.

Elle croit que cette nouvelle loi va amener une augmentation du nombre de contrats de vie à deux (avant et après mariage). Il faut prendre note qu'en présence d'un contrat, c'est ledit contrat qui a préséance et que les provisions de la loi ne s'appliquent pas. Mme Nicholson souhaite donc que le gouvernement conduise une campagne de sensibilisation auprès du public pour informer les gens, hommes et femmes, concernant leurs droits et responsabilités par rapport à leurs contrats.

En général, dans les cas de divorce ou de brisure des unions de fait, ce sont les femmes qui sont les plus affectées. En 1986, une étude conduite par le ministère de la Justice a dévoilé que 58 pour cent des femmes divorcées et que 71 pour cent des femmes séparées, qui **avaient la garde des enfants**, vivaient sous le seuil de la pauvreté, comparativement à 9 pour cent des hommes divorcés et 30 pour cent des hommes séparés, **qui n'avaient pas la garde de leurs enfants** vivaient sous le seuil de la pauvreté. ★